

Le 18 mai 2023

**OBJET :** Questions – réponses BAPE LET de Champlain

**Voici un complément d'information à la question du commissaire, monsieur Jacques Bénard, sur les études sur les poussières lors de la séance du 17 mai 2023 en soirée.**

Selon l'INSPQ, il est difficile d'identifier de littérature scientifique portant spécifiquement sur la question des risques sanitaires associés à l'exposition aux poussières en provenance des LET.

En marge des sites d'enfouissement, la circulation des camions-bennes peut engendrer la remise en suspension de poussières et cet aspect est traité dans le rapport du BAPE sur les résidus ultimes <https://voute.bape.gouv.qc.ca/dl?id=0000027311> (plusieurs références en appui au tableau de la page 269).

« M. Buteau soulignait également à cet effet que : *Les populations environnantes sont généralement à des distances suffisantes pour être minimalement impactées par les activités ayant lieu sur le site du LET. D'ordinaire il y a une modélisation de la dispersion qui est fournie par le consultant. Les consultants considèrent l'effet à la santé des particules comme une relation avec seuil (en utilisant les valeurs du RAA), ce qui n'est pas exact. Les résidents peuvent aussi être impactés par le camionnage qui va au LET, mais ceci n'est généralement pas pris en compte par les consultants dans leur évaluation. Pour les travailleurs, les particules sont en lien avec le routage (remise en suspension des poussières) et les émissions des camions. La mise en place de mesures d'atténuation spécifiques pour le routage, telles que l'entretien des routes, pavage, et réduction de la limite de vitesse est généralement suggérée.* »

En guise d'information complémentaire, voici quelques articles d'intérêt. Par contre, le lien entre les informations présentées dans ces derniers et la question initialement adressée est plutôt indirect. Ceux-ci présentent tout de même certaines concentrations de particules fines mesurées à proximité de sites d'enfouissements.

- <https://www.diva-portal.org/smash/get/diva2:1008310/FULLTEXT01.pdf>
- [https://www.ltu.se/cms\\_fs/1.85152!/file/3.3%20Dust%20from%20Landfill%20%20%20.pdf](https://www.ltu.se/cms_fs/1.85152!/file/3.3%20Dust%20from%20Landfill%20%20%20.pdf)
- <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/09603123.2014.989491?journalCode=cije20>
- <https://link.springer.com/article/10.1007/s10453-021-09693-9>
- <https://stmlportal.net/ictom04/papers/P5.pdf>

Source : Ann St-Jacques  
Conseillère professionnelle en santé environnementale  
Direction de santé publique et responsabilité populationnelle